

## OSEZ RÉUSSIR !

### Lancement du concours « Créatrices d'Avenir » 2023

- L'événement pour valoriser l'énergie entrepreneuriale des femmes en Ile-de-France
- 6 prix pour une dotation totale de 60 000 €
- Nouveauté 2023 : le Prix du Public parmi les 8 finalistes départementales

Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneur.e.s, lance le 1<sup>er</sup> juin l'édition 2023 du grand concours « Créatrices d'Avenir », événement de référence en Ile-de-France pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, et soutenir et valoriser celles qui osent entreprendre et réussir.

Pour les futures lauréates, « Créatrices d'Avenir » est un vrai accélérateur. Grâce à une visibilité, une mise en réseau et une dotation globale de 60 000 €, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en nature ou en accompagnement personnalisé délivrés par les partenaires du concours (billets d'avion pour prospection à l'international, coaching, rendez-vous expert...), elles peuvent poursuivre le développement de leur activité dans les meilleures conditions. Et agir en tant que rôle modèle pour montrer qu'oser réussir est possible pour toutes les femmes qui souhaitent porter un projet entrepreneurial.

Les candidatures sont ouvertes du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2023 sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com).

#### Un événement de référence pour soutenir et valoriser les femmes entrepreneures

Alors que le nombre de femmes entrepreneures a augmenté de 1,2 point à l'échelle nationale entre 2021 et 2022 avec 33,5% des entreprises créées par des femmes (32,3% en 2021), la région Ile-de-France, pourtant la plus dynamique de l'hexagone sur le plan économique, progresse plus lentement avec 29,5% (Source : baromètre Infogreffe mars 2023).

Cette situation confirme l'importance du concours « Créatrices d'Avenir », qui ambitionne de développer l'entrepreneuriat des femmes en suscitant des vocations, notamment grâce à la mise en lumière des parcours et des réussites d'entrepreneures en Ile-de-France, et en sensibilisant les porteuses de projet aux aides mobilisables pour maximiser les chances de réussite de son projet de création ou de reprise d'entreprise.

En écho aux « Assises de l'entrepreneuriat des femmes », organisées en mars dernier par la Région Ile-de-France, l'événement s'inscrit pendant six mois comme un vrai temps fort au sein de l'écosystème entrepreneurial sur l'ensemble des territoires franciliens.

#### Donner confiance et inspirer

Chaque année, « Créatrices d'Avenir » permet d'accompagner et de récompenser les dirigeantes d'entreprise de la région. Le concours valorise aussi et surtout les femmes qui osent entreprendre et réussir, et qui peuvent ainsi donner confiance et inspirer celles qui voudraient ou hésiteraient encore à se lancer. Depuis son lancement en 2011, « Créatrices d'Avenir » a enregistré les candidatures de près de 3 500 femmes entrepreneures franciliennes, sélectionné 185 finalistes et récompensé 70 lauréates.

Au cours des six mois qui séparent le lancement de l'appel à candidatures de la cérémonie de remise des prix, toutes les candidates peuvent solliciter l'appui des associations locales du réseau Initiative Ile-de-France et bénéficier d'une analyse experte de leur projet, d'un accompagnement au financement le cas échéant, et d'une mise en réseau avec la communauté des créatrices d'entreprise de leur territoire. Une dizaine d'événements organisés en lien avec les nombreux partenaires du réseau Initiative Ile-de-France et les anciennes lauréates et finalistes de « Créatrices d'Avenir », sont déjà prévus dans les départements franciliens entre juin et septembre 2023.



#### Un Grand Prix, cinq prix thématiques et le prix du « Public » pour valoriser en 2023 l'énergie entrepreneuriale

La cérémonie de remise des prix se tiendra en décembre prochain et récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Guidé par l'ambition de refléter au mieux l'audace, la diversité et la richesse des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes dans l'ensemble des territoires, le concours offre la possibilité de candidater dans l'une des 5 catégories de prix :

- « **Mixité des métiers** » Femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...)
- « **Impact** » Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité génère un impact social, sociétal ou environnemental positif
- « **Innovation** » Femme ayant créé ou repris une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large
- « **Quartiers** » Femme issue ou habitante d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé ou repris une entreprise
- « **Artisanat** » Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat

Chaque département sélectionne ses 5 finalistes (soit 40 au total) à l'occasion des jurys départementaux, organisés par les associations locales du réseau Initiative Ile-de-France, qui réuniront des acteurs publics et privés engagés en faveur de l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires franciliens (+ de 100 experts mobilisés en 2022).

En complément de ces prix, le concours « Créatrices d'Avenir » innove cette année avec le prix du « Public » qui sera entièrement tourné vers les 8 départements franciliens : parmi les finalistes départementales, 8 (soit une par département) concourront pour le prix du « Public » dont les votes se dérouleront en ligne du 15 au 24 novembre 2023.

Le jury final se réunira le 27 novembre 2023 pour auditionner les finalistes régionales et désigner la lauréate du « Grand Prix Créatrices d'Avenir 2023 » et les lauréates des 5 prix thématiques.

## Un programme soutenu par des partenaires publics et privés de référence

Pour l'organisation du concours « Créatrices d'Avenir », le réseau Initiative Ile-de-France bénéficie du soutien essentiel d'acteurs publics et privés fortement engagés dans le développement économique des territoires et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes : Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Région Ile-de-France, Fonds social européen, Bpifrance, Crédit Agricole d'Ile-de-France, Neuflyze OBC et AIR FRANCE.

### Informations pratiques

#### Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... **1<sup>er</sup> juin 2023**
- Événements départementaux.....juin-septembre 2023
- Clôture des candidatures.....30 septembre 2023
- Jurys de sélection des finalistes départementales.....du 16 au 20 octobre 2023
- Jury de sélection des 15 finalistes régionales.....7 novembre 2023
- Vote en ligne pour le Prix du Public.....du 15 au 24 novembre 2023
- Jury final / Audition des finalistes régionales.....27 novembre 2023
- Cérémonie de remise des prix.....**décembre 2023**

#### Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise\* dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2023,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

\*Les associations ne sont pas éligibles.

#### Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com).

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com)

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : <http://www.creatricesdavenir.com/palmares>

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)
- Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)
- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)

## A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 4 000 emplois en 2022, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 34% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 92% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur [www.initiative-iledefrance.fr](http://www.initiative-iledefrance.fr).

## Contacts presse

### Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : [etienne@edifice-communication.com](mailto:etienne@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

### Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : [nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)

### Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne

Mélanie Bourafa – Tél : +33 (0)6 99 28 32 32 - [melanie.bourafa@initiative-mvs-sud77.fr](mailto:melanie.bourafa@initiative-mvs-sud77.fr)

Teresa Dos Santos – Tél : 01 64 38 96 85 – Mail : [teresa.dos-santos@initiative-mvs-sud77.fr](mailto:teresa.dos-santos@initiative-mvs-sud77.fr)

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :

